



PROCÈS VERBAL - SAISON 2025/2026

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

MARDI 8 JUILLET 2025 - PV N°2

PRESENTS : Jean Marc LALET (Président), Nathalie VAN HEGHE, Adrian GAILLARD, Christophe GONIN

INVITEE : Martine BLOND (Responsable Administrative)

ABSENT : Christophe DUMONT

Réunion en présentiel au District

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Le pôle foot à 8 se réunit pour préparer la saison 2025/2026 et le Président souhaite la bienvenue à Christophe GONIN pour renforcer ce pôle.

L'organisation des U11 est confiée à Christophe GONIN, Adrien Gaillard et Nathalie VAN HEGHE.
L'organisation des U13 est confié à Christophe DUMONT et Jean-Marc LALET.

Le pôle valide la date du 9 Juillet pour le lancement des engagements.

La clôture pour les U13 Elite se fera le 20 août et pour les autres niveaux ce sera le 31 août.

Le pôle valide la date du 6 Septembre pour le lancement du championnat U13 Elite et du 13 Septembre pour les U13 N1 et N2 et U11 N1, N2 et N3.

Le pôle décide de faire la proposition à la commission technique d'expérimenter en U11 le hors-jeu à la ligne médiane, sous condition de faire un bilan de cette expérimentation afin de le pérenniser à l'avenir.

Le président explique que l'expérimentation des niveaux en U11 est confirmée en format définitif. Il attire l'attention sur le fait de bien gérer les secteurs lors de la 2^{ème} phase en N2 et en N3 afin de limiter les déplacements.

La phase de qualification pour la Coupe U11 verra naître une nouvelle version, afin de corriger les problématiques de la saison précédente.

Le Président insiste fortement sur le contrôle des licences, les mutations, et les sur-classements. Il n'y aura pas de passe-droit cette année, toute infraction au règlement sera sanctionnée. Il informe que le sujet sera abordé lors de la réunion de rentrée des écoles de foot.

Le pôle prend note de la date de la finale du U13 Pitch décidée par la FFF : le samedi 28 mars 2026.

Le président explique aux membres la réforme des compétitions U13 :

- une poule Elite qualificative pour les 3 meilleures équipes 1 au championnat U13 Ligue. Fin de cette première phase le 20 décembre 2025.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- Création de deux niveaux sur inscription (N1 et N2) pour la première phase de septembre à décembre. Ces niveaux deviendront D1, D2 et éventuellement D3 en 2^{ème} phase de janvier à mai.
- un nouveau format de qualification pour la Finale U13 Pitch.

Les membres du pôle ont la charge de faire une révision totale des règlements des compétitions afin de les soumettre à la commission Règlements et Contentieux.
Ils seront transmis aux clubs le 31 août 2025.

Les membres de la commission décident de positionner la réunion hebdomadaire du pôle le mardi soir en présentiel.

Bonnes Vacances à toutes et tous.